

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

47200 Marmande

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

E₁ sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

E₁ sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

E₁ sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

E₁ sur ma commune :

FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E₁ sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

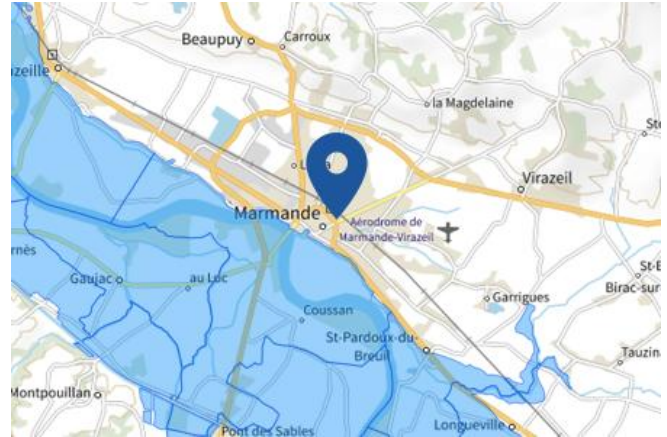
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Marmande

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPR - Marmande

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Marmande a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 26/08/2005

Date d'approbation : 07/09/2010

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : TONNEINS-MARMANDE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 33DREAL20130146



AZI : AZI - Bouilhats et Eaubonne

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Marmande



PAPI : PAPI intention Garonne marmandaise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 47DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM47

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

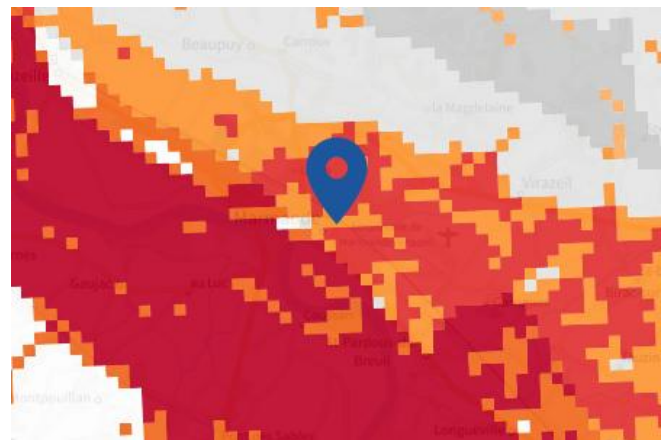
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2104714A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/02/2021	13/02/2021
INTE2010310A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/12/2019	12/06/2020
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500219A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/05/1994	07/05/1995
MDIE900017A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/06/1990	15/12/1990
NOR19830513	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/02/1983	18/05/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Marmande

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI intention Garonne marmandaise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 47DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

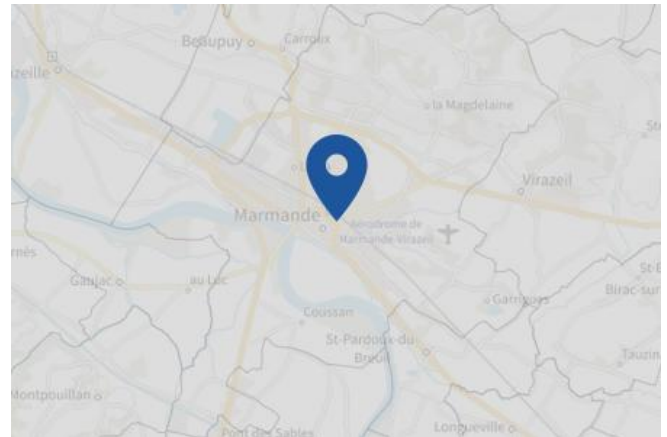
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Marmande

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Marmande

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

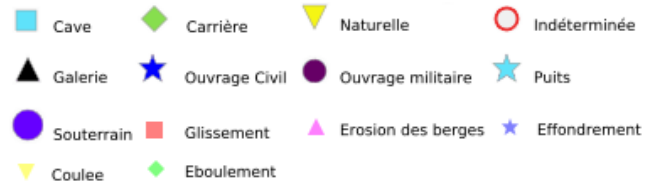
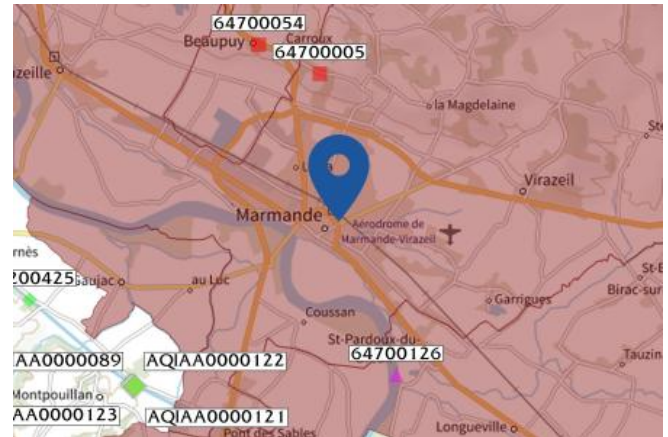
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : **PPR Argile**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Argile a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 16/03/2015

Date d'approbation : 22/01/2018

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM47**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Glissement de terrain](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de mouvements de terrain sur Marmande

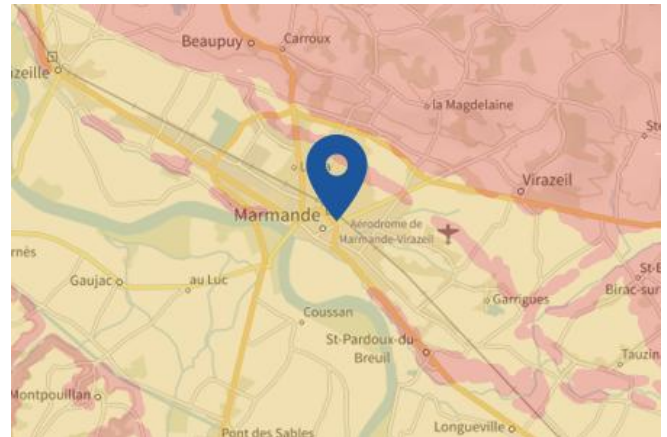
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Marmande

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

10 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

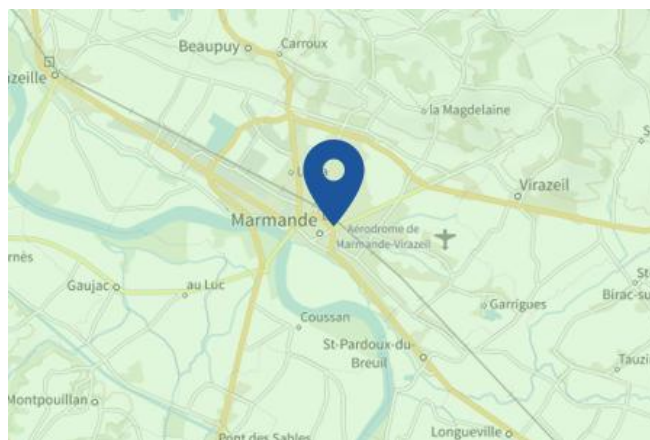
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2316198A	Sécheresse	01/07/2022	14/09/2023
INTE1824834A	Sécheresse	01/01/2017	20/10/2018
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
IOCE1032143A	Sécheresse	01/06/2009	13/01/2011
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	Sécheresse	01/01/2005	22/02/2008
INTE0400918A	Sécheresse	01/07/2003	01/02/2005
INTE0300592A	Sécheresse	01/01/2002	19/10/2003
INTE9800356A	Sécheresse	01/01/1996	03/10/1998
INTE9600255A	Sécheresse	01/05/1989	09/07/1996

Risque radon sur Marmande

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Marmande

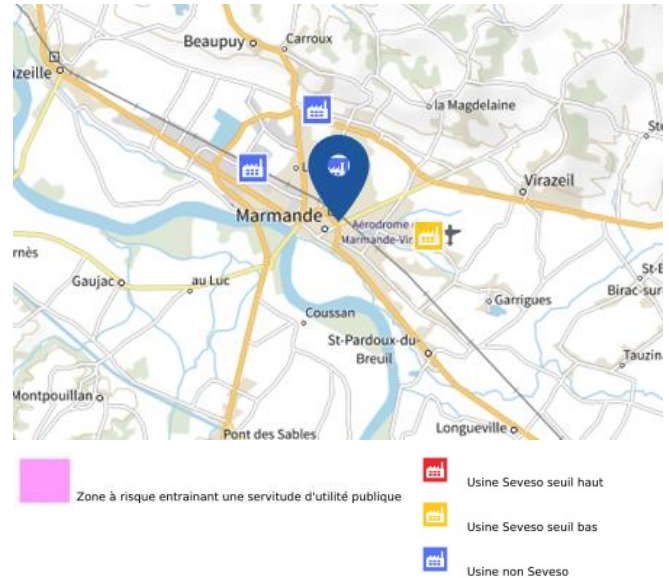
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CREUZET AERONAUTIQUE SA	Seveso seuil bas

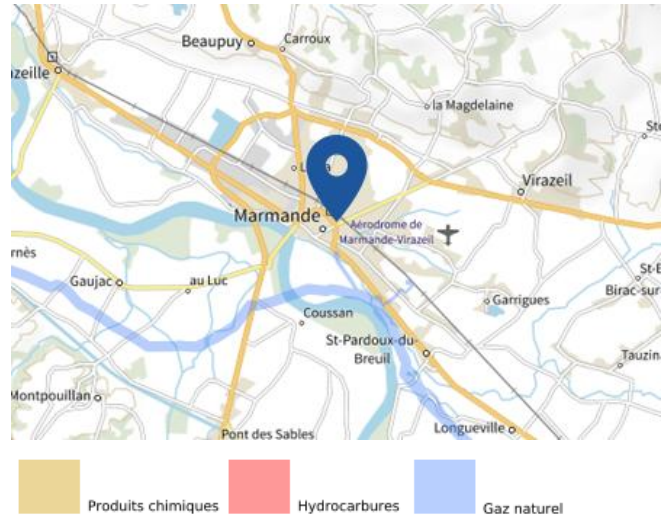
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
NEXTEAM GROUP SPECIAL PROCESSES Marmande	Non Seveso
ST DALFOUR SAS	Non Seveso
CREUZET AERONAUTIQUE SA	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Marmande

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

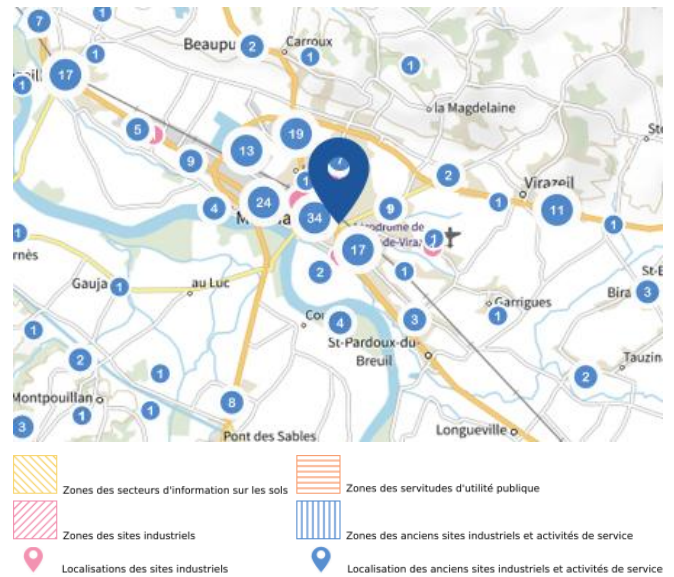
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Marmande

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Marmande

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : **DDRM47**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
64700005	Glissement	Lieu-dit Le Télégraphe

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

9 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000752501	CASINO La Gravette	En cours
SSP001056001	AFM RECYCLAGE	En cours
SSP000937401	MECA D'Aquitaine	En cours
SSP000943801	MARCON/Distillerie d'Aquitaine	En cours
SSP001005501	BOISDEXTER	En cours
SSP001053101	CREUZET - Beyssac - Marmande	En cours
SSP001066201	CREUZET - Carpete	En cours
SSP001231701	DUBREUIL CARBURANTS	En cours
SSP000434801	Ancienne usine à gaz - Agence d'exploitation d'EDF / GDF	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

165 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3782570	MEC d'Aquitaine	Indéterminé	
SSP3782569	CASINO La Gravette	Indéterminé	
SSP3782205	Décharge d'ordures ménagères, DIB,	En arrêt	
SSP3782147	Atelier menuiserie, ébénisterie	Indéterminé	
SSP3782146	Atelier menuiserie, ébénisterie	Indéterminé	
SSP3782145	Fabrique d'emballages	Indéterminé	
SSP3782144	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3782143	Fabrique d'emballage légers en bois	Indéterminé	
SSP3782142	Atelier de Menuiserie	Indéterminé	
SSP3782141	Atelier de Menuiserie (Fabrique de	Indéterminé	
SSP3782140	Atelier Menuiserie	Indéterminé	
SSP3782040	Fabrication de béton prêt à l'emploi	Indéterminé	
SSP3782039	Fabrique de carrelage (Granit et	Indéterminé	
SSP3781943	Fabrique de meubles	Indéterminé	
SSP3781942	Fabrication et réparation matériel	Indéterminé	
SSP3781941	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3781940	Station service	Indéterminé	
SSP3781939	Stockage vente engrais et produits	Indéterminé	
SSP3781938	Réparation peinture auto	En arrêt	
SSP3781937	Station service	En arrêt	
SSP3781936	Fabrique d'emballages en bois	Indéterminé	
SSP3781935	Fabrique de fermetures en bois	Indéterminé	
SSP3781934	Fabrique meubles de cuisine	Indéterminé	
SSP3781933	Station service (le Relais Marmandais)	Indéterminé	
SSP3781932	Sciage et stockage de bois	Indéterminé	
SSP3781931	Usine transformation matières	Indéterminé	
SSP3781930	Coopérative agricole	Indéterminé	
SSP3781929	Station service	Indéterminé	
SSP3781928	Réparation peinture auto	Indéterminé	
SSP3781684	Scierie	Indéterminé	
SSP3781671	Entreprise de transport-primeur	Indéterminé	
SSP3781605	Dépôt de carburants	Indéterminé	
SSP3781603	Dépôt de carburant	Indéterminé	
SSP3781537	Usine de chaussures	Indéterminé	
SSP3781430	Atelier de transformation de matières	Indéterminé	
SSP3781429	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3781428	Atelier de réparation mécanique	Indéterminé	
SSP3781427	Minoterie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3781426	Fabrication d'emballages en bois	Indéterminé	
SSP3781425		Indéterminé	
SSP3781424		Indéterminé	
SSP3781423	Savonnerie	Indéterminé	
SSP3781422		Indéterminé	
SSP3781421	Ateliers	Indéterminé	
SSP3781420		Indéterminé	
SSP3781419		Indéterminé	
SSP3781418		En arrêt	
SSP3781417		Indéterminé	
SSP3781416	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP3781415		Indéterminé	
SSP3781414	Abattoir industriel	Indéterminé	
SSP3781413	Carrière à ciel ouvert	Indéterminé	
SSP3781412		Indéterminé	
SSP3781411		Indéterminé	
SSP3781410		Indéterminé	
SSP3781409	Extraction de graves.	Indéterminé	
SSP3781408	Extraction de graves.	Indéterminé	
SSP3781407	Atelier d'ébénisterie	Indéterminé	
SSP3781406	Scierie, traitement du bois	Indéterminé	
SSP3781405	Atelier d'ébénisterie, menuiserie	Indéterminé	
SSP3781404	Scierie	Indéterminé	
SSP3781403	Fabrication de mobiliers tubulaires	Indéterminé	
SSP3781402	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3781401	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3781400	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3781399	Atelier Mécanique aéronautique	Indéterminé	
SSP3781398	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP3781397	Décharge de déchets industriels banals	Indéterminé	
SSP3781396	Garage	Indéterminé	
SSP3781395	Garage automobiles et dépôt	En arrêt	
SSP3781394	Garage	Indéterminé	
SSP3781393	Station service, garage	Indéterminé	
SSP3781392	Station service, garage	En arrêt	
SSP3781391	Carrosserie	Indéterminé	
SSP3781390	Verrerie	Indéterminé	
SSP3781389	Garage Renault- Véhicules Industriel	Indéterminé	
SSP3781388	Station service	Indéterminé	
SSP3781387	Garage	Indéterminé	
SSP3781386	Station service TOTAL / Relais de Lolya	Indéterminé	
SSP3781385	Station service	Indéterminé	
SSP3781384	Garage, station service	Indéterminé	
SSP3781383	Garage	Indéterminé	
SSP3781382	Station service / Relais de Marmande	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3781369	garage	Indéterminé	
SSP3781352	Entrepôt de véhicules	Indéterminé	
SSP3781265	Fabrique d'emballage	Indéterminé	
SSP3781264	Transformation de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3781263	Stockage et distribution de carburants	Indéterminé	
SSP3781262	Sciage et rabotage de bois	Indéterminé	
SSP3781261	Réparation de radiateurs automobiles	Indéterminé	
SSP3781260	Dépôt de kérozène	Indéterminé	
SSP3781259	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP3781254	Atelier de fabrication du bois	En arrêt	
SSP3781253	Atelier de vente et montage de	Indéterminé	
SSP3781243	Entrepôt	Indéterminé	
SSP3781242	Station service	Indéterminé	
SSP3781241	Centre Technique Municipal	Indéterminé	
SSP3781240	Tannerie	Indéterminé	
SSP3781239	Tannerie Artisanale	En arrêt	
SSP3781238	Cartoucherie	En arrêt	
SSP3781236	Atelier de tolérances d'automobile	Indéterminé	
SSP3781235	Imprimerie/Garage automobile,	Indéterminé	
SSP3781234	Atelier de fabrication d'emballages	Indéterminé	
SSP3781199	Atelier de chromage	Indéterminé	
SSP3781198	Industrie de charcuterie et plats cuisinés	Indéterminé	
SSP3781197	Stockage d'engrais	Indéterminé	
SSP3781196	Station céréalière	Indéterminé	
SSP3781195	Station Céréalière	Indéterminé	
SSP3781194	Station de criblage et de concassage des	Indéterminé	
SSP3781193	Atelier de réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP3781192	Station service	En arrêt	
SSP3781191	Atelier de travail et de traitement du	Indéterminé	
SSP3780984	Station service	Indéterminé	
SSP3780983	Magasin de bricolage	Indéterminé	
SSP3780982	Atelier de ferronnerie et serrurerie	Indéterminé	
SSP3780981	Vente pièces pour auto et industries,	Indéterminé	
SSP3780980	Réparation de véhicules poids lourds	Indéterminé	
SSP3780979	Station service	En arrêt	
SSP3780714	Carrière	Indéterminé	
SSP3780655	Fabrique d'emballages légers en bois	Indéterminé	
SSP3780511	Dépôt temporaire d'explosifs	En arrêt	
SSP3780510	Tuilerie	En arrêt	
SSP3780389	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3780387	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3780386	Dépôt hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3780385	Garage véhicules automobiles, station	Indéterminé	
SSP3780384	Dépôt hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3780383	Atelier de mécanique générale	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3780382	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3780381	Garage automobiles	En arrêt	
SSP3780380	Dépôt hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3780379	Garage automobiles, station service	Indéterminé	
SSP3780378	Garage automobiles	Indéterminé	
SSP3780377	Carrosserie automobiles	Indéterminé	
SSP3780376	Dépôt hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3780375	Station service	Indéterminé	
SSP3780372	Fabrication de buses et moulage béton	Indéterminé	
SSP3780371	Fabrique de meubles en tubes métal	Indéterminé	
SSP3780370	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP3780369	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP3780368	Atelier de fabrication de portes et	Indéterminé	
SSP3780367	Atelier de fabrication montants de	Indéterminé	
SSP3780366	Atelier de poterie	Indéterminé	
SSP3780365	Atelier de mécanique générale	En arrêt	
SSP3780364	Atelier de réparation de machines	En arrêt	
SSP3780363	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP3780362	Fabrique d'emballages légers en bois	Indéterminé	
SSP3780165	Usine à gaz/ Agence d'Exploitation EDF-	En arrêt	
SSP3780063	Fonderie	En arrêt	
SSP3780061	Fonderie	En arrêt	
SSP3780040	Usine de tabac	En arrêt	
SSP3780031	Abattoir	En arrêt	
SSP3780024	Station service BP	Indéterminé	
SSP3780017	Garage	Indéterminé	
SSP3780016	Atelier tolurie automobiles	Indéterminé	
SSP3780014	Fabrication emballages en bois	Indéterminé	
SSP3780012	Sablière de Coussan	Indéterminé	
SSP3780011	Garage GGA	Indéterminé	
SSP3780009	Usine C.E.S.A.	Indéterminé	
SSP3780008	Tannerie	Indéterminé	
SSP3779997	Industries de l'aéronautique et de	Indéterminé	
SSP411023	Val de Garonne Agglomération	En arrêt	
SSP410446	SOEM	En arrêt	
SSP410445	SOEM	En arrêt	
SSP410444	SOEM	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle